

Questions orales

M. Gray (Windsor-Ouest): Le ministre tente de justifier le fait que le gouvernement ne respecte pas les engagements que le ministre responsable des Postes canadiennes a pris en son nom, mais il n'est pas très convaincant.

LA QUALITÉ DU SERVICE—LE PROJET D'AUGMENTER LES TARIFS POSTAUX

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Je voudrais poser au ministre qui fait fonction de ministre responsable des Postes canadiennes cette question: Le ministre a déclaré qu'il n'y aurait aucune augmentation des tarifs postaux, tant que la qualité du service ne serait pas meilleure. Or, il est maintenant manifeste qu'au lieu de s'améliorer, le service se détériore nettement, notamment au niveau de la sécurité du courrier depuis l'installation des superboîtes.

Pourquoi le gouvernement viole-t-il à nouveau sa promesse en décidant d'augmenter les tarifs pour la distribution du courrier? Il s'était pourtant engagé à attendre que la qualité du service s'améliore. Pourquoi le gouvernement ne va-t-il pas tenir sa promesse?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): J'invite simplement le leader parlementaire du parti libéral à faire preuve d'un peu de patience et à attendre la présentation du rapport. Il pourra alors formuler peut-être des observations sur les conclusions et les recommandations de ce rapport. S'il fait montre d'un peu de patience, je suis persuadé que cette question va se régler au mieux.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DROIT AMÉRICAIN SUR LE BOIS D'OEUVRE CANADIEN

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre qui a mentionné les négociations commerciales en cours avec les États-Unis lors de la conférence de presse de ce matin. Hier, la coalition des producteurs de bois d'oeuvre américains a clairement dit au département du Commerce des États-Unis qu'elle n'accepterait rien de moins qu'un droit de douane de 25 p. 100 sur les exportations de bois d'oeuvre canadien, montrant ainsi qu'elle se moquait bien de l'attitude du gouvernement canadien dans ces négociations. Le gouvernement croit-il sérieusement que ce même groupe, après avoir annoncé ce qu'il pensait de la proposition du gouvernement canadien et exigé hier 25 p. 100, va accepter aujourd'hui de descendre à 15 p. 100?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député n'ignore pas que cette question relève pour l'instant de la pure spéculation. Nous sommes en pourparlers avec le département du Commerce et le secrétaire d'État au Commerce américains. Comme je n'ai pas eu leur réaction, nous n'avons rien à gagner à discuter de la situation maintenant.

[Français]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT VIS-À-VIS D'UNE SUPPOSÉE AUTRE MAUVAISE OFFRE FINALE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre. Le gouvernement

canadien a déjà fait deux offres finales. Ce matin, pendant sa conférence de presse, le premier ministre a indiqué qu'il a l'intention de continuer cette bataille. Ma question s'adresse au premier ministre ou au ministre: Le gouvernement peut-il garantir qu'il n'a pas l'intention de continuer avec une troisième mauvaise offre finale?

• (1125)

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je ne vois vraiment pas ce que je peux ajouter à ma réponse précédente, à savoir que la question se discute aujourd'hui à Washington, si ce n'est pour dire que le Québec a été l'une des provinces à appuyer la position du gouvernement canadien.

L'ÉTUDE DU SECTEUR PRIVÉ—L'INCIDENCE SUR L'EMPLOI—LA SOUVERAINETÉ CANADIENNE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je signale à la ministre que ce ne sera pas la première fois que le premier ministre du Québec se sera trompé.

Voici la question que je veux poser au premier ministre à ce sujet. Puisqu'une étude du secteur privé, qui bénéficie à n'en pas douter du respect du premier ministre, a montré que pour chaque point de pourcentage que nous concédons pour ces droits de douane, nous perdons 1 000 emplois de ce côté-ci de la frontière, le gouvernement va-t-il se décider à comprendre et refuser de faire une offre dans ces négociations? Va-t-il s'en tenir à notre position de droit qui sert au mieux les intérêts de l'industrie canadienne et qui protège la souveraineté du Canada?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'ai déjà dit à la Chambre, comme mes collègues, que la position que nous avons adoptée avec l'appui de neuf provinces est une position qui protège la souveraineté du Canada. C'est l'attitude de l'opposition qui la menace.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LA LIVRAISON DU COURRIER DANS LES RÉGIONS RURALES—L'ABSENCE DE LIGNES DIRECTRICES

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, les projets des Postes semblent vouloir aboutir à quelque chose. Ma question s'adresse au ministre suppléant chargé de la Société canadienne des postes. Environ 68 bureaux de postes ont été fermés dans l'ouest du Canada. Deux autres ont été fermés à Terre-Neuve. Pourquoi le gouvernement a-t-il approuvé—et le comité permanent pourra-t-il maintenant y changer quoi que ce soit—qu'il y ait des lignes directrices d'établies pour la livraison du courrier dans les agglomérations urbaines à l'intérieur d'une province et entre les agglomérations urbaines d'une province à l'autre, quand aucune ligne directrice n'existe pour la livraison du courrier dans nos régions rurales? On voit seulement que 5 000 bureaux de postes ont été fermés et 8 700 personnes mises à pied.